



Brevets ameublement

Français, européens, mondiaux

Novembre 2011

Votre contact : Valérie Lokietek
FCBA - 10 Av. de Saint Mandé - 75012 PARIS
Tél : 01 40 19 49 05 - Fax : 01 40 19 91 52

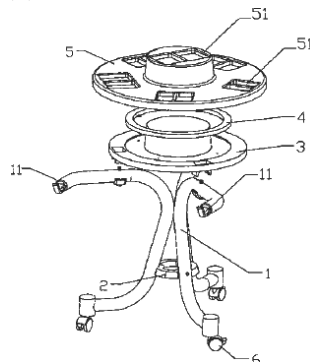
Sommaire

1.	<i>MEUBLES MEUBLANTS</i>	3
2.	<i>SIÈGES</i>	9
3.	<i>CUISINES ET SALLES DE BAIN</i>	18
4.	<i>LITS</i>	19
5.	<i>MATELAS - LITERIE</i>	20
6.	<i>BUREAUX</i>	25
7.	<i>MATÉRIAUX - PROCESS</i>	27
8.	<i>QUINCAILLERIE</i>	29
9.	<i>ÉLÉMENTS DE MEUBLES</i>	31

1. MEUBLES MEUBLANTS

1.1. WO2011143996A1 - TABLE

La table décrite, utilisée en particulier pour placer un équipement de fitness, présente une plateforme fixe (3), supportée par plusieurs pieds de table (1). La plateforme fixe (3) est surmontée d'une plateforme rotative (5). La plateforme rotative (5) et la plateforme fixe (3) sont connectées l'une à l'autre, de manière à pouvoir entrer en rotation et de manière fixe, pour permettre à la plateforme rotative (5) d'entrer en rotation en direction horizontale par rapport à la plateforme fixe (3). Plusieurs rainures de fixation (51) sont agencées sur la plateforme rotative (5).



Priorité : CN201020203815U | WO2011CN73387A - 2010-05-21 | 2011-04-27

Application : WO2011CN73387A - 2011-04-27

Date de publication : 2011-11-24

Inventeur(s) : CEN, Jianli

Déposant (s) : NINGBO WOWEI DYNAMICS INDUSTRY TECHNIQUE CO. LTD,CN | CEN Jianli,CN

1.2. WO2011142958A1 - CONVERTIBLE FURNITURE ITEM | MEUBLE CONVERTIBLE

La présente invention concerne un meuble pourvu de cadres supports d'utilisateurs convertibles entre une configuration de siège et une configuration de lit. Dans un mode de réalisation, les cadres supports d'utilisateurs comportent, d'une part un cadre repose-tête ancré au moyen d'un ensemble de liaison à une base de meuble, et un cadre de dossier couplé pivotant au cadre repose-tête. L'ensemble de liaison favorise le pivotement ainsi que le coulissement latéral du cadre repose-tête par rapport à la base du meuble. En configuration de lit, une came et un galet de came se trouvent sous les cadres supports d'utilisateurs, de façon que, quand les cadres supports d'utilisateurs coulissent latéralement, la came entre en contact avec le galet de came, faisant ainsi remonter une articulation sur laquelle les cadres supports d'utilisateurs s'articulent entre eux.

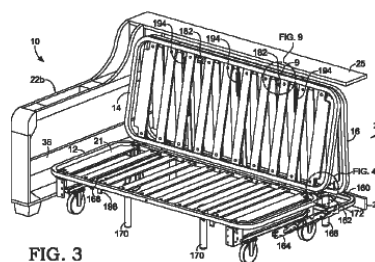


FIG. 3

Priorité : US2010779949A | WO2011US33781A - 2010-05-13 | 2011-04-25

Application : WO2011US33781A - 2011-04-25

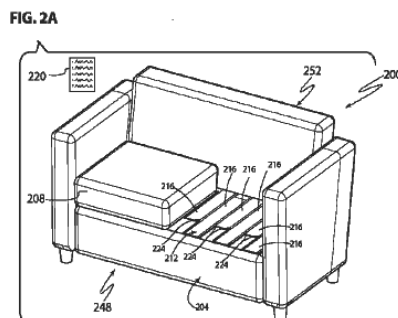
Date de publication : 2011-11-17

Inventeur(s) : BECK, Daniel, J. | STEERS, Charles

Déposant (s) : L & P PROPERTY MANAGEMENT COMPANY,US

1.3. WO2011143245A1 - APPARATUSES AND METHODS FOR INCREASING SUPPORT PROVIDED BY CUSHIONED AND OTHER OCCUPANT SUPPORTING FURNITURE | APPAREILS ET PROCÉDÉS POUR AUGMENTER LE SOUTIEN APPORTÉ PAR DES MEUBLES REMBOURRÉS ET SIMILAIRES VISANT À SOUTENIR UN OCCUPANT

L'invention concerne des ensembles de panneaux conçus et configurés pour être installés dans des meubles rembourrés et similaires visant à soutenir un occupant, afin d'augmenter le soutien fourni à un ou plusieurs occupants du meuble. Chaque ensemble de panneau est composé de composants interconnectés, comme des panneaux et des lattes. Les composants sont interconnectés selon une ou plusieurs manières, notamment disposés côte à côte, superposés, empilés ou disposés selon des combinaisons de ces manières. Chaque ensemble de panneau peut être constitué d'un ou de plusieurs kits de composants, qui peuvent être accompagnés d'instructions, telles que des instructions d'assemblage et des instructions d'installation.



Priorité : US2010333009P | WO2011US35960A - 2010-05-10 | 2011-05-10

Application : WO2011US35960A - 2011-05-10

Date de publication : 2011-11-17

Inventeur(s) : PETTINGILL, James | GEORGE, Timothy

Déposant (s) : HIP INNOVATIONS LLC,US | PETTINGILL James,US | GEORGE Timothy,US

1.4. WO2011146554A1 - PORTABLE, COMPACT FOLDING FURNITURE PIECES | PIÈCES DE MOBILIER PLIANTES, COMPACTES ET PORTABLES

La présente invention se rapporte à une pièce de meuble pliante, compacte et portable (10) construite pour un siège ou une table qui est configurée pour un stockage pratique. La pièce de meuble pliante comprend un ensemble support d'objet (24) qui est configuré pour un raccordement fonctionnement à une structure de montage (12) et comprend un mécanisme à ressort (40, 42) qui fixe ensemble sous la forme d'un élément flexible un bâti-support (36), une colonne vertébrale articulée (26) et une base de support (38).

Le mécanisme à ressort présente des propriétés de flexibilité de telle sorte que l'ensemble support d'objet adopte au repos un état déplié et, en réponse à une force de pliage appliquée extérieurement, adopte un état plié. A l'état déplié, la colonne vertébrale est sensiblement droite pour donner une surface de support fermée (44). A l'état plié, la colonne vertébrale est arrondie pour donner une surface de support ouverte et en relief sur laquelle un objet peut rester. En fonction du mode de réalisation de la pièce de mobilier, l'objet peut être une personne ou une chose.

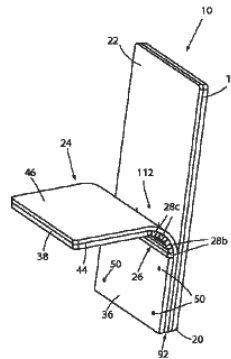


FIG. 2

Priorité : US2010345854P | WO2011US36905A - 2010-05-18 | 2011-05-18

Application : WO2011US36905A - 2011-05-18

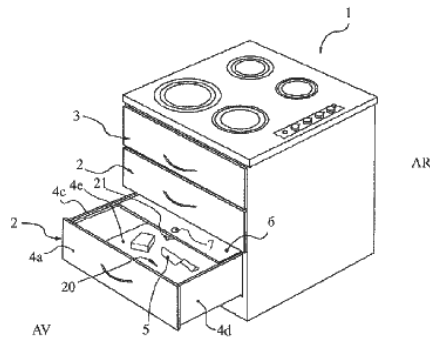
Date de publication : 2011-11-24

Inventeur(s): MOJTABAVI, Mehdi | VOSSOUGH, Sohrab | KNAUB, David Randall | DIERINGER, Ken

Déposant (s) : ARIA ENTERPRISES INC.,US | MOJTABAVI Mehdi,US | VOSSOUGH Sohrab,US | KNAUB David Randall,US | DIERINGER Ken,US

1.5. WO2011135252A1 - CHILD SAFETY DEVICE FOR FURNITURE | DISPOSITIF DE SECURITE ENFANT POUR MOBILIER

Meuble de sécurité (1) comprenant au moins un tiroir coulissant (2) dont l'enceinte (20) destinée à contenir des produits, et qui comprend au moins un dispositif de sécurité prévenant des risques domestiques, ledit tiroir comprenant des moyens rendant l'accès difficile voire impossible à son contenu pour un enfant, ces moyens étant constitués par une paroi de fermeture (6) mobile pour prendre deux positions, à savoir, une position de fermeture, et une position d'ouverture, et inversement, ladite paroi mobile (6) étant coulissante entre les parois latérales (4c, 4d) du tiroir, caractérisé en ce que ladite paroi mobile de fermeture (6) coopère avec la paroi frontale (4a) du tiroir par l'intermédiaire d'un loqueteau de sécurité (21). Ledit loqueteau étant tel que, quand il est en position de verrouillage, il est nécessaire de faire une action inverse de celle du déplacement de la paroi pour la placer en position permettant l'accès au contenu du tiroir.



Priorité : FR201053196A | WO2011FR50951A - 2010-04-27 | 2011-04-26

Application : WO2011FR50951A - 2011-04-26

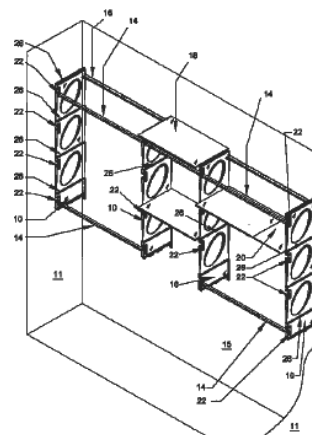
Date de publication : 2011-11-03

Inventeur(s) : CHEDOZEAU, Francis | CHEDOZEAU, Sandrine

Déposant (s) : CHEDOZEAU Francis,FR | CHEDOZEAU Sandrine,FR

1.6. WO2011139358A2 - UNIVERSAL STORAGE AND SHELVING SYSTEM | SYSTÈME DE RANGEMENT ET DE RAYONNAGE UNIVERSEL

La présente invention se rapporte à un système de rangement et de rayonnage simple et souple d'emploi. Plusieurs panneaux principaux (10) moulés d'un seul bloc, légers, robustes et spécialisés sont utilisés, pouvant être accrochés sur un rail d'accrochage (16) monté sur un mur vertical (15). Les panneaux principaux (10) sont spécialement façonnés pour y délimiter des rebords (26) d'étagère sur lesquels des étagères (18, 20) peuvent être placées facilement mais de façon sûre. Dans les devants des panneaux (10) sont délimités un ou plusieurs crochets de garde-robe (22) dans lesquels des tringles de garde-robe (14) peuvent être placées. Des corps de crochet spéciaux (53) destinés aux tringles de garde-robe (14) et des éléments brides (44, 47) destinés aux crochets de garde-robe (22) de panneau favorisent la mise en prise sûre des tringles de garde-robe (14) avec des paires respectives de panneaux (10) pour favoriser la stabilité et la sécurité d'un système complètement installé. Des panneaux auxiliaires (80) peuvent être reliés amovibles aux fonds des panneaux principaux (10) afin d'augmenter la souplesse d'emploi d'un système donné grâce à la possibilité d'ajouter des étagères (18, 20) ou de tiroirs (20) supplémentaires.



Priorité : US2010343742P | US13068096A | WO2011US772A - 2010-05-03 | 2011-05-02 | 2011-05-03

Application : WO2011US772A - 2011-05-03

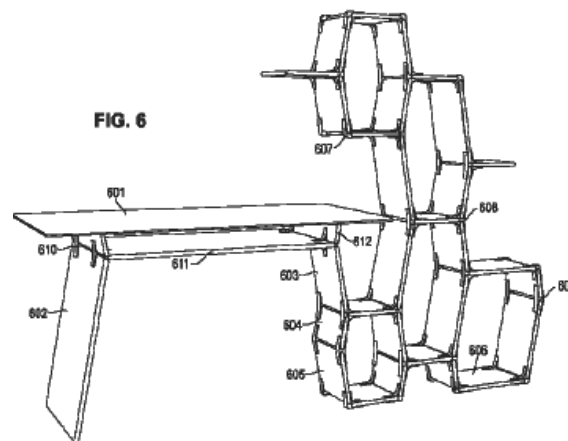
Date de publication : 2011-11-10

Inventeur(s): ARTIGUES, Constance | JENSEN, Dan, E. | SCOTT, Eric, E.

Déposant (s) : ARTIGUES Constance,US | JENSEN Dan E.,US | SCOTT Eric E.,US

1.7. WO2011140223A1 - CONNECTORS FOR FURNITURE AND OTHER OBJECTS | CONNECTEURS POUR MEUBLES ET AUTRES OBJETS

La présente invention concerne, dans divers modes de réalisation, un ou plusieurs connecteurs pour panneaux adjacents permettant un montage sans outils de meubles ou d'autres objets, ainsi qu'un procédé utilisant un connecteur avec un panneau pour construire des meubles et autres objets. Chaque connecteur est doté d'au moins une languette en U, la profondeur de l'ouverture de la languette étant configurée de façon à recevoir une partie d'un panneau. L'utilisation d'un élément intermédiaire peut permettre d'accroître le coefficient de frottement entre un élément de panneau et un connecteur.



Priorité : US2010331729P | WO2011US35199A - 2010-05-05 | 2011-05-04

Application : WO2011US35199A - 2011-05-04

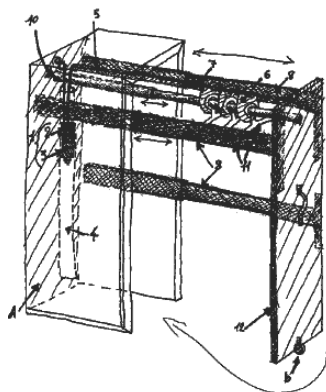
Date de publication : 2011-11-10

Inventeur(s): PERSONETTE, Andrew, Ray | TYSON, Matthew, Aaron | WEINKLE, Kallie, Rae | LEELAVORAVONG, Wuthichai

Déposant (s) : ECOSYSTEMS BRAND LLC,US | PERSONETTE Andrew Ray,US | TYSON Matthew Aaron,US | WEINKLE Kallie Rae,US | LEELAVORAVONG Wuthichai,TH

1.8. FR2959921A1 - DISPOSITIF POUR PENDERIES, POUR RENDRE L'ESPACE DE RANGEMENT SUSPENDU EXTENSIBLE ET ESCAMOTABLE.

L'invention concerne un dispositif permettant de multiplier le nombre possible de vêtements suspendus sur cintres, avec une répartition automatique des cintres sur la longueur de la barre portante. Il est constitué d'un panneau suspendu (12) sur coulisses (8) latérales à mobilité frontale, pour offrir une ouverture possible à plus de 130%, cette ouverture représente en proportion relative le volume supplémentaire de vêtements pouvant être suspendus, et offrant un accès facilité aux vêtements ; d'une barre (10) portante à glissière, extensible et rétractable ; d'un système automatique de répartition des cintres (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7) déclenché par manœuvre du panneau suspendu (12) ; d'un modèle de cintres (11) original facilitant l'accrochage de ceux-ci. Le dispositif selon l'invention s'intègre à tout type de volumes disponibles pour accroître considérablement la capacité de rangement des vêtements suspendus et en faciliter l'accès.



Priorité : FR20102034A - 2010-05-12

Application : FR20102034A - 2010-05-12

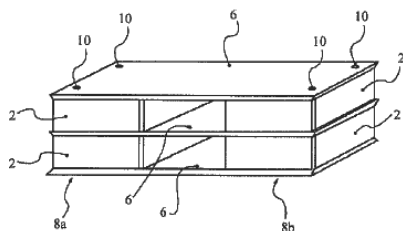
Date de publication : 2011-11-18

Inventeur(s): WAGNER, NATHALIE

Déposant (s) : WAGNER NATHALIE,PARIS,FR

1.9. FR2960138A1 - MOBILIER MODULABLE

Mobilier modulaire, caractérisé en ce qu'il comprend au moins deux éléments individuels destinés à être assemblés permettant à l'utilisateur de créer son mobilier, afin de posséder un meuble personnalisé, en fonction du choix des éléments à assembler et de leur position dans l'ensemble ainsi créé.



Priorité : FR20102162A | FR201152098A - 2010-05-21 | 2011-03-15

Application : FR201152098A - 2011-03-15

Date de publication : 2011-11-25

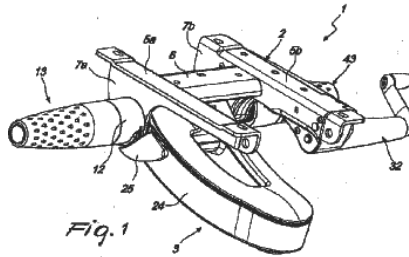
Inventeur(s): DAVID, DOMINIQUE

Déposant (s) : DAVID DOMINIQUE,VENTEROL,FR

2. SIÈGES

2.1. WO2011143393A1 - CHAIR-SPECIFIC ADJUSTMENT DEVICE | DISPOSITIF D'AJUSTEMENT SPÉCIFIQUE À UNE CHAISE

L'invention concerne un dispositif d'ajustement spécifique à une chaise. Le dispositif comprend un premier support de siège et un support de base lié à une colonne gazeuse, sur laquelle se trouve une première poignée rotative contrôlée par l'utilisateur. La première poignée commande la sélection de la position angulaire du dispositif d'ajustement et un embrayage de limite de sécurité. La rotation de ladite première poignée force la traction d'un premier élément de traction, qui déplace un commutateur de limite qui se déplace transversalement par rapport audit support et qui est façonné sous la forme de marches qui interagissent sélectivement avec un commutateur de limite lié audit support de base. Le dispositif comprend une barre de torsion qui limite élastiquement le mouvement du support de base. La barre de torsion coopère avec des moyens qui régulent sa tension. Ainsi, le dispositif permet d'obtenir un ajustement rapide et facile de l'extension du dossier dans différentes positions.



Priorité : US2010779652A | WO2011US36207A - 2010-05-13 | 2011-05-12

Application : WO2011US36207A - 2011-05-12

Date de publication : 2011-11-17

Inventeur(s) : COSTAGLIA, Massimo

Déposant (s) : L&P PROPERTY MANAGEMENT COMPANY,US

2.2. WO2011140880A1 - FOLDABLE CHAIR | CHAISE PLIANTE

L'invention concerne une chaise pliante comprenant une partie support présentant un état plié et un état étendu. A l'état étendu, la section transversale de la partie support présente une forme en V reliée de manière séquentielle, des pieds de support étant formés par les faces latérales de deux côtés de la partie supérieure en forme de V et, à l'état plié, la partie support présente une forme de plaque sensiblement plate. En outre, une partie de recouvrement est reliée, par au moins une extrémité, à un côté de la partie support.

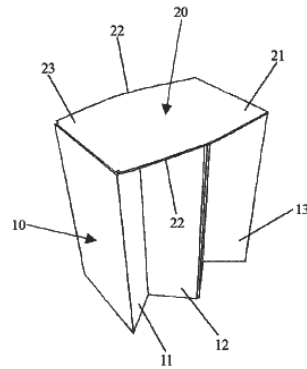


图 1 / FIG 1

Priorité : CN201010180320A | WO2011CN72834A - 2010-05-13 | 2011-04-18

Application : WO2011CN72834A - 2011-04-18

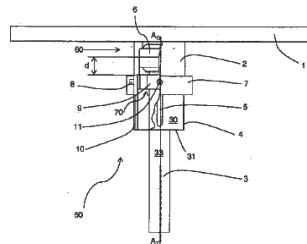
Date de publication : 2011-11-17

Inventeur(s): EIZO, Omori

Déposant (s) : D. I. Y (SHANGHAI) TRADING CO. LTD.,CN | EIZO Omori,CN

2.3. WO2011144660A1 - CHAIR WITH A TILTING APPARATUS | CHAISE DOTÉE D'UN DISPOSITIF DE BASCULEMENT

L'invention concerne un dispositif de basculement (50) pour incliner une surface (1), en particulier une surface de siège, par rapport à un axe (A T) d'une colonne de support (3) sur laquelle la surface est disposée. Le dispositif comprend un logement allongé (2), une articulation (60), un élément amortisseur (70) et un dispositif de réglage, le dispositif de réglage comprenant au moins un trou oblong (5) qui est disposé à l'extérieur du logement (2) et de la colonne de support (3) et qui s'étend au moins en partie le long de l'axe de la colonne de support (AT) et au moins un élément d'entraînement (11) qui est disposé sur l'élément amortisseur (70) et qui fait saillie à travers le trou oblong (5). L'élément amortisseur (70) peut être déplacé le long de l'axe de la colonne de support par rapport à l'articulation (6) par actionnement de l'élément d'entraînement.



Priorité : DE102010016989A | WO2011EP58043A - 2010-05-18 | 2011-05-18

Application : WO2011EP58043A - 2011-05-18

Date de publication : 2011-11-24

Inventeur(s): RIECK, Jürgen

Déposant (s) : RIECK Jürgen,DE

2.4. WO2011144507A1 - ITEM OF SEATING FURNITURE | MEUBLE D'ASSISE

L'invention concerne un meuble d'assise (10) comportant une surface d'assise (13) pouvant être réglée en hauteur et/ou pivoter d'une première position sensiblement disposée dans un plan horizontal, vers une deuxième position inclinée par rapport à la première.

La surface d'assise (13) est reliée à au moins deux éléments de guidage disposés dans la zone d'au moins un élément support. Par ailleurs, au moins un élément de guidage est conçu comme élément ressort (16a, 16b), le premier et le deuxième élément de guidage sont disposés inclinés l'un par rapport à l'autre, et trois, de préférence quatre pieds (14a, 14a', 14b) sont prévus comme éléments support. Au moins un élément ressort (16a, 16b) est disposé dans la zone d'un pied (14a, 14a', 14b).

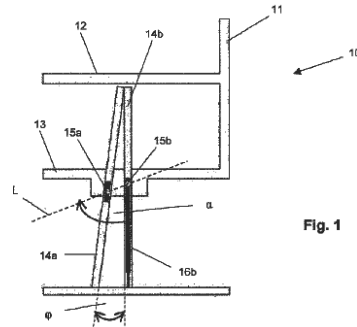


Fig. 1

Priorité : AT2010830A | WO2011EP57576A - 2010-05-20 | 2011-05-11

Application : WO2011EP57576A - 2011-05-11

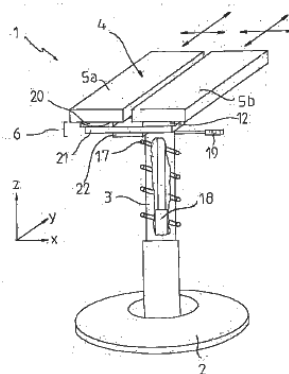
Date de publication : 2011-11-24

Inventeur(s): BLIEM, Martin

Déposant (s) : CAMARG OG,AT | BLIEM Martin,AT

2.5. WO2011141580A1 - SEAT DEVICE | DISPOSITIF DE SIÈGE

L'invention concerne un dispositif de siège (1), constitué d'une partie pied (2), d'une pièce intermédiaire (3) reliée à la partie pied et d'un siège (4) qui est relié à la pièce intermédiaire et est formé de deux moitiés de siège individuelles (5a, 5b), les moitiés de siège étant mobiles indépendamment l'une de l'autre, un dispositif d'accouplement (5) étant disposé entre le siège (4) et la pièce intermédiaire (3), et les moitiés de siège (5a, 5b) pouvant être amenées à effectuer une translation horizontale au moyen du dispositif d'accouplement.



Priorité : DE102010020503A | WO2011EP57905A - 2010-05-14 | 2011-05-16

Application : WO2011EP57905A - 2011-05-16

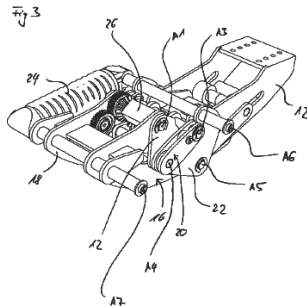
Date de publication : 2011-11-17

Inventeur(s): GLÖCKL, Josef

Déposant (s) : GLÖCKL Josef,DE

2.6. WO2011141107A1 - ADJUSTING MECHANISM FOR ADJUSTING A RESTORING FORCE THAT ACTS ON A BACKREST OF A CHAIR, AND OFFICE CHAIR WITH SUCH AN ADJUSTING MECHANISM | MÉCANISME DE RÉGLAGE D'UNE FORCE DE RAPPEL AGISSANT SUR LE DOSSIER D'UN SIÈGE ET SIÈGE DE BUREAU DOTÉ D'UN MÉCANISME DE CE TYPE

Mécanisme de réglage (6) servant à régler une force de rappel agissant sur le dossier d'un siège et présentant les caractéristiques suivantes: un élément ressort (24) pour générer la force de rappel, un support (16) et un support de dossier (12) logé sur le support (16), pivotant autour d'un axe de support (A1). Selon l'invention, un élément de réglage (20) de type ciseaux comporte un première branche (20A) et une deuxième branche (20B), ces branches (20A, 20B) étant reliées pivotantes autour d'un axe de ciseaux (A3), la première branche (20A) est logée pivotante autour d'un axe de réglage (A2) sur le support de dossier (12), une force élastique développée par l'élément ressort (24) agit sur la deuxième branche (20B), une première longueur de levier d'action (W1) est définie entre l'axe de support (A1) et l'axe de ciseaux (A3), cette longueur pouvant être modifiée par pivotement de l'élément de réglage (20) autour de l'axe de réglage (A2) au moyen d'un dispositif de réglage (26) pour régler la force de rappel.



Priorité : DE202010005037U | WO2011EP1858A - 2010-04-15 | 2011-04-13

Application : WO2011EP1858A - 2011-04-13

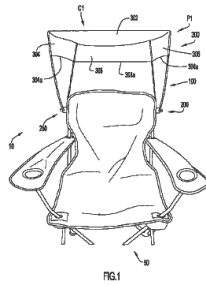
Date de publication : 2011-11-17

Inventeur(s) : SANDER, Armin | SCHMIDT, Christopher

Déposant (s) : SANDER Armin,DE | SCHMIDT Christopher,DE

2.7. WO2011139679A2 - CANOPY DEVICE | DISPOSITIF D'ABRI

L'invention porte sur un dispositif d'abri qui comprend une membrane d'abri, des premier et second éléments de montage configurés pour être fixés de façon démontable à un fauteuil, et une première et une seconde paires de montants. La première paire de montants présente des premières extrémités accouplées de façon pivotante et indépendante au premier élément de montage et des secondes extrémités accouplées à la membrane d'abri. La seconde paire de montants a des premières extrémités accouplées de façon pivotante et indépendante au second élément de montage et des secondes extrémités accouplées à la membrane d'abri. La membrane d'abri peut être transformée d'une configuration repliée à une configuration déployée lorsqu'on fait pivoter les secondes extrémités des montants en les éloignant l'une de l'autre.



Priorité : US2010328284P | US13093424A | WO2011US33914A - 2010-04-27 | 2011-04-25 | 2011-04-26

Application : WO2011US33914A - 2011-04-26

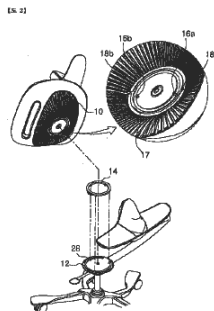
Date de publication : 2011-11-10

Inventeur(s): REEB, David | TINTO, Steve | ROBINETTE, Paul

Déposant (s) : RENETTO,US | ROBINETTE Paul,US | TINTO Steve,US | REEB David,US

2.8. WO2011136536A2 - ROTATION RADIUS BRAKE APPARATUS FOR A SWIVEL CHAIR | APPAREIL DE FREIN DE RAYON DE ROTATION POUR UN FAUTEUIL PIVOTANT

La présente invention porte sur un appareil de frein de rayon de rotation pour un fauteuil pivotant, dans lequel une structure de frein de rayon de rotation est appliquée à une structure de cadre de rotation du fauteuil pivotant, de telle sorte que le siège du fauteuil pivotant tourne dans un rayon de rotation prédéterminé. L'appareil de frein de rayon de rotation comprend un cadre supérieur qui est couplé au siège du fauteuil pivotant pour tourner selon le rayon de rotation permis par un élément de frein de commande de rayon de rotation ; un élément de réglage de rayon de rotation disposé au-dessous du cadre supérieur pour régler l'angle de rotation en vue de permettre à l'élément de frein de commande de rayon de rotation de réaliser une opération de freinage de rotation ; et l'élément de frein de commande de rayon de rotation étant relié à un cadre inférieur qui est en contact avec un sol, de telle sorte que l'élément de frein de commande de rayon de rotation fonctionne conjointement au cadre inférieur, et réalise une fonction de freinage pour permettre au siège du fauteuil de tourner selon l'angle de rotation réglé par l'élément de réglage de rayon de rotation disposé au-dessous du cadre supérieur.



Priorité : KR201039286A | WO2011KR3023A - 2010-04-28 | 2011-04-26

Application : WO2011KR3023A - 2011-04-26

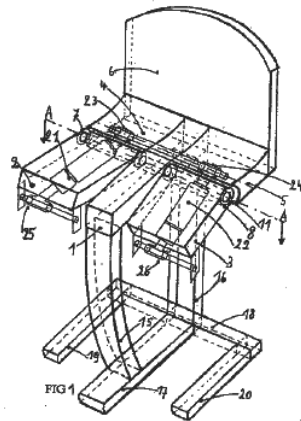
Date de publication : 2011-11-03

Inventeur(s): LEE, Sang-Ho

Déposant (s) : LEE Sang-Ho,KR

2.9. WO2011135462A2 - SEAT WITH DIVIDED SITTING PART SUPPORTS | SIEGE AVEC UNE ASSISE A APPUIS DIFFERENCIES

Siège avec une assise à appuis différenciés pour éradiquer les problèmes cardiovasculaires, les troubles de la circulation sanguine et les maux du bas du dos invalidants et très onéreux en permettant à toutes les personnes d'être assise en hauteur suffisante (550 mm) pendant de longues périodes tout en faisant, sans manipulations, des exercices actifs des jambes consistant en des mouvements combinés d'écartement, d'abaissement et de relèvement de chacune des deux cuisses appuyées en antagonisme avec des forces élastiques et ou pneumatiques agissantes sur leurs appuis fémoraux (2 et 3) entraînés séparément par les muscles locomoteurs et de plus, d'immobiliser fermement des postures fémorales variables avec inclinaisons asymétriques à angles ouverts (de 90° à 120°) par rapport au tronc invariablement à la verticale en évitant l'horizontalité défavorable des cuisses (dos arrondi). Le siège selon l'invention est destiné à être utilisé aux postes informatisés et est particulièrement salubre pour les personnes nombreuses de grande taille.



Priorité : FR20101809A | WO2011IB1496A - 2010-04-28 | 2011-04-22

Application : WO2011IB1496A - 2011-04-22

Date de publication : 2011-11-03

Inventeur(s): PRUD'HOMME, François

Déposant (s) : PRUD'HOMME François,BE

2.10. WO2011137120A1 - MANUFACTURING PROCESS FOR FORMING A CHAIR BACK | PROCÉDÉ DE FABRICATION POUR FORMER UN DOSSIER DE CHAISE

Selon l'invention, un dossier de chaise amélioré est formé à l'aide d'une construction moulée qui utilise des injections multiples de matières à mouler afin de développer différentes caractéristiques de rendement dans des zones sélectionnées du dossier de chaise. Le dossier de chaise présente l'apparence d'un panneau moulé en une seule pièce mais il est formé d'injections multiples qui sont exécutées, de préférence, dans des stations multiples sur un outil de moulage. En utilisant des injections de moulage multiples et de matières sélectionnées pour former différentes zones du dossier de chaise, différentes caractéristiques de rendement sont obtenues, comprenant la fourniture d'un cadre périphérique qui donne de la rigidité structurale au dossier de chaise, d'un panneau de support lombaire qui apporte un support localisé à la région lombaire de l'occupant de la chaise, et un panneau support de type feuille mince qui s'étend entre le cadre et qui enferme la région intérieure définie par le cadre périphérique pour former une surface plus flexible et souple qui assure un contact plus confortable avec le dos de l'occupant.

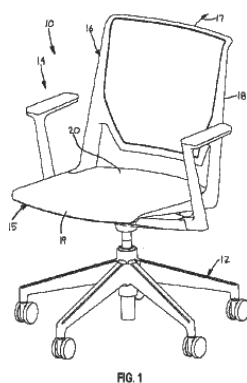


FIG. 1

Priorité : US2010343264P | WO2011US33962A - 2010-04-26 | 2011-04-26

Application : WO2011US33962A - 2011-04-26

Date de publication : 2011-11-03

Inventeur(s) : FOOKES, Tim | SHOEMAKER, Keith | BEYER, Pete | SHERMAN, Mark | HAGLUND, Eric | SYNNESTVEDT, Blake | FINN, Greg | COMPEAU, David, E.

Déposant (s) : HAWORTH INC.,US | FINN Greg,US | SYNNESTVEDT Blake,US | HAGLUND Eric,US | COMPEAU David E.,US | BEYER Pete,US | SHOEMAKER Keith,US | FOOKES Tim,US | SHERMAN Mark,US

2.11. WO2011137116A1 - SEAT ASSEMBLY FOR AN OFFICE CHAIR | ENSEMBLE SIÈGE POUR CHAISE DE BUREAU

La présente invention se rapporte à une structure de fixation améliorée destinée à fixer une protection (22), selon une relation de protection par recouvrement, à un coussin de siège (25). Dans la chaise, la chaise comprend un ensemble siège/dossier (14) comportant un ensemble siège (17) et un ensemble dossier (16) qui sont supportés sur une base porteuse conçue pour être supportée sur un sol. La structure de fixation offre un procédé amélioré de fixation d'une protection (27) autour de son bord périphérique à des coques extérieure (40) et intérieure (32) situées sur un ensemble siège (17), des sections canaux et nervures (50) de coopération formant des convolutions dans le bord de tissu et maintenant le bord de tissu entre les coques intérieure et extérieure.

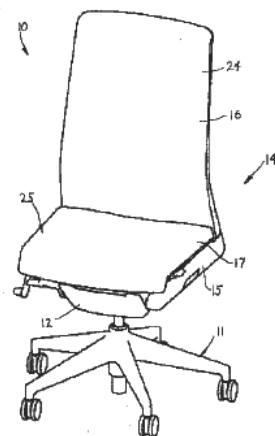


FIG. 1

Priorité : US2010343265P | WO2011US33942A - 2010-04-26 | 2011-04-26

Application : WO2011US33942A - 2011-04-26

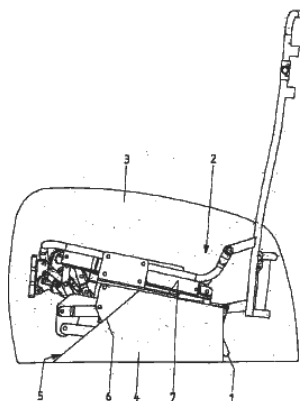
Date de publication : 2011-11-03

Inventeur(s) : PANOZZO, Tony | MELOCHE, Robert

Déposant (s) : HAWORTH INC.,US | PANOZZO Tony,US | MELOCHE Robert,US

2.12. FR2959651A1 - SIEGE AVEC AIDE AU RELEVAGE

L'invention concerne un siège avec aide au relevage, constitué d'éléments de ferrure de base (1) reposant au moins indirectement sur un plan de pose et d'un corps de siège (2) maintenu sur ces éléments par l'intermédiaire d'organes de transmission et doté d'une partie d'assise, d'une partie de dossier, éventuellement d'un repose-pieds déployable et de parois latérales de siège (3). Selon l'invention, les éléments de ferrure de base (1) présentent sur leurs côtés extérieurs mutuellement opposés des éléments d'habillage (4) en forme de plaques, et les parois latérales de siège (3) présentent dans leurs parties de surface intérieure en vis-à-vis des évidements (5) adaptés à la forme et à l'épaisseur des éléments d'habillage (4), de sorte que, dans la position de base abaissée de l'élément de ferrure de base (1) et du corps de siège (2, 3), les éléments d'habillage (4) en forme de plaques sont logés de préférence à surface plane dans les évidements (5).



Priorité : DE202010005420U | FR201153967A - 2010-05-10 | 2011-05-09

Application : FR201153967A - 2011-05-09

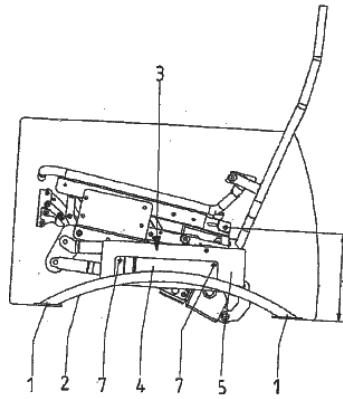
Date de publication : 2011-11-11

Inventeur(s) : KRISTEN MARTIN

Déposant (s) : STANZWERK WETTER SICHELSCHEIDT GMBH & CO. KG,DE

2.13. FR2959650A1 - SIEGE AVEC AIDE AU RELEVAGE

L'invention concerne un siège avec aide au relevage, constitué d'un cadre inférieur (2) présentant ou formant des pieds d'appui (1), et d'un élément de cadre fonctionnel (3), qui maintient des organes de commande, des leviers de commande, une partie d'assise, une partie de dossier et éventuellement un repose-pieds déployable, et qui est assemblé au cadre inférieur (2). Selon l'invention, l'élément de cadre fonctionnel (3) est fixé de manière amovible sur le cadre inférieur (2), et ce, selon le souhait de l'utilisateur, à différentes distances du plan de pose du cadre inférieur (2).



Priorité : DE202010005419U | FR201153968A - 2010-05-10 | 2011-05-09

Application : FR201153968A - 2011-05-09

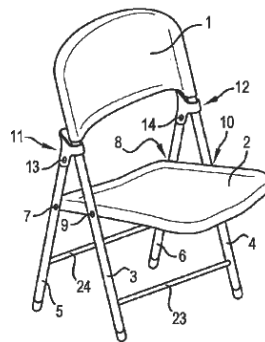
Date de publication : 2011-11-11

Inventeur(s): KRISTEN MARTIN

Déposant (s) : STANZWERK WETTER SICHELSCHEIDT GMBH & CO. KG,DE

2.14. FR2959922A1 - "CHAISE PLIANTE"

L'invention concerne une chaise pliante comprenant une première partie constituée de deux tubes avant (3, 4) au sommet desquels est rigidement fixé un dossier (1) et à la base desquels sont prévus des pieds avant (3, 4) de la chaise, la chaise comprenant également une seconde partie constituée de deux tubes arrière (5, 6) reliés à leur sommet respectifs aux tubes avant (3, 4) respectifs de la première partie, et pourvus à leur base de pieds arrière de la chaise, caractérisée en ce qu'elle comprend une assise (2) reliée sur chacun de ses côtés par deux liaisons pivot (7,9 ; 8,10), une première liaison pivot (9, 10) étant située entre l'assise (2) et l'un des tubes avant (3, 4), une seconde liaison pivot (7, 8) étant située entre l'assise (2) et l'un des tubes arrière (5, 6), les tubes arrière (5, 6) étant en outre reliés à leur sommet respectif aux tubes avant (3, 4) respectif par des liaisons glissières respectives.



Priorité : FR201053655A - 2010-05-11

Application : FR201053655A - 2010-05-11

Date de publication : 2011-11-18

Inventeur(s): CAZIER, FABRICE

Déposant (s) : LEISURE'N PLEASURE, MARCQ EN BAROEUL, FR, 452663503

3. CUISINES ET SALLES DE BAIN

3.1. WO2011143783A1 - DINING TABLE HAVING A COOKING APPLIANCE THAT CAN BE INTEGRATED THEREIN | TABLE DE SALLE À MANGER COMPORTANT UN APPAREIL DE CUISSON INTÉGRABLE

L'invention concerne une table de salle à manger (1) comportant un appareil de cuisson intégrable (2), laquelle table (1) présente un support (3) ayant plusieurs pieds (4 à 7) ainsi que des montants transversaux et longitudinaux (8, 9) et un plateau de table (12) reposant sur le support (3), le plateau de table (12) ayant un évidement (13) pour la réception de l'appareil de cuisson (2). Selon l'invention, à chaque fois deux pieds (4, 5; 6, 7) sont reliés l'un à l'autre sur leur extrémité supérieure, tournée vers le plateau de table (12), au moyen de l'un des montants transversaux (8, 9), des montants transversaux (8, 9) se faisant face et espacés l'un de l'autre sont reliés l'un à l'autre au moyen d'au moins un montant longitudinal et le ou les montants longitudinaux sont conçus pour le maintien de l'appareil de cuisson (2) dans l'évidement (13) du plateau de table (12).

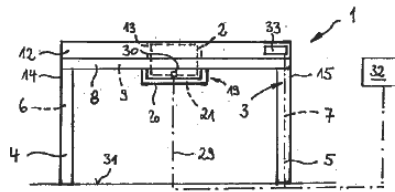


Fig. 1

Priorité : WO2010CH132A - 2010-05-20

Application : WO2010CH132A - 2010-05-20

Date de publication : 2011-11-24

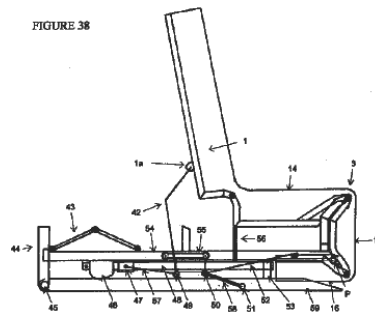
Inventeur(s): EGLI, René

Déposant (s) : EGLI René, CH

4. LITS

4.1. WO2011139167A1 - BED CHAIR | SIÈGE-LIT

L'invention concerne un appareil siège-lit comprenant une surface de support utilisateur constituée d'une partie dos (1), d'une partie siège (14), d'une partie jambes inférieures (15) et d'une partie pieds (16) configurées pour être articulées entre elles. La surface de support peut prendre une configuration de lit dans laquelle ladite surface est sensiblement plate, ainsi qu'une configuration de siège dans laquelle la partie pieds (16) se trouve en dessous de la partie siège (14). Certains modes de réalisation de l'invention ne nécessitent qu'un seul actionneur (46). L'invention concerne également un appareil à plateforme pivotante.



Priorité : NZ585121A | NZ588071A | WO2011NZ68A - 2010-05-05 | 2010-09-20 | 2011-05-05

Application : WO2011NZ68A - 2011-05-05

Date de publication : 2011-11-10

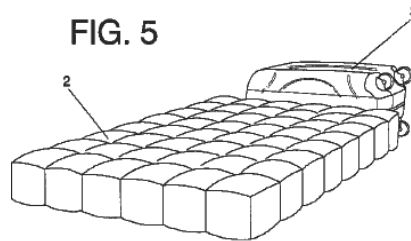
Inventeur(s) : MANSON, Wayne, Smeaton | GRAHAM, Ryan

Déposant (s) : MANSON Wayne Smeaton,NZ | GRAHAM Ryan,NZ | MULTIFIT HOSPITAL SUPPLIES LIMITED,NZ

5. MATELAS - LITERIE

5.1. WO2011141605A1 - MULTI-FUNCTIONAL SUITCASE | VALISE POLYVALENTE

La présente invention concerne une valise (3) polyvalente qui comprend un matelas gonflable (2) disposé à l'intérieur et un élément gonfleur (1) accouplé audit matelas gonflable (2) et logé à l'intérieur de la valise (3) permettant ainsi d'occuper un volume réduit à l'intérieur de la valise (3) sans qu'il soit nécessaire d'ouvrir la valise (3) pour gonfler le matelas gonflable (2). La valise selon l'invention est formée d'éléments de construction simple et faciles à réparer et/ou à remplacer en cas d'avarie.



Priorité : ES2010629A | WO2011ES70333A - 2010-05-10 | 2011-05-10

Application : WO2011ES70333A - 2011-05-10

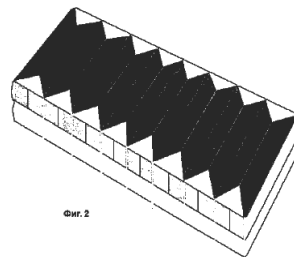
Date de publication : 2011-11-17

Inventeur(s): FERNANDEZ RODRIGUEZ, Roberto

Déposant (s) : FERNANDEZ RODRIGUEZ Roberto,ES | MARTIN REINA Guillermo,ES

5.2. WO2011142693A1 - CONCERTINA-FOLDING INFLATABLE MATTRESS | MATELAS À SOUFFLETS GONFLABLE

Le dispositif de l'invention répond aux besoins de l'être humain et concerne les meubles convertibles. Le matelas à soufflets gonflable comprend une chambre double, un corps étanche à l'air constitué de parois transversales. Dans la chambre inférieure, des structures de câbles sont fixées le long de la ligne de fixation des parois transversales. Le long de ces mêmes lignes de fixation, des feuilles de mousse PVC souples sont fixées, dans la partie fond, à l'extérieur du matelas, et des feuilles identiques sont fixées à l'intérieur des parois latérales de la chambre inférieure. On obtient ainsi un matelas gonflable pratique et sans risque quant à son utilisation, et simple à fabriquer.



Priorité : RU2010119235A | WO2011RU297A - 2010-05-14 | 2011-05-04

Application : WO2011RU297A - 2011-05-04

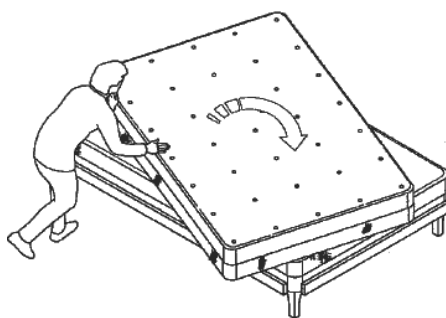
Date de publication : 2011-11-17

Inventeur(s): CHABAKAURI, Dzhoni Georgievich

Déposant (s) : CHABAKAURI Dzhoni Georgievich,RU

5.3. WO2011139892A1 - PASSIVE MATTRESS SPINNER | DISPOSITIF DE ROTATION DE MATELAS PASSIF

Le dispositif ci-décrit facilite la rotation d'un matelas dans un plan horizontal supporté par un sommier tapissier ou une plate-forme. Afin de faciliter la rotation, les surfaces lisses entre le matelas et le sommier tapissier ou la plate-forme sont placées de manière sélective en contact les unes aux autres, dans un mode de réalisation de l'invention. Les surfaces lisses peuvent être assurées par deux (2) revêtements séparés; un revêtement pour le matelas et un revêtement pour le sommier tapissier ou la plate-forme ou le cache-sommier. Un revêtement est équipé d'une surface lisse et d'une surface non lisse. L'autre revêtement peut être identique au premier revêtement ou être équipé de surfaces lisses des deux côtés. Dans un autre mode de réalisation de l'invention, un des revêtements peut servir de revêtement de protection enveloppant tout le matelas.



Priorité : US2010772386A | WO2011US34551A - 2010-05-03 | 2011-04-29

Application : WO2011US34551A - 2011-04-29

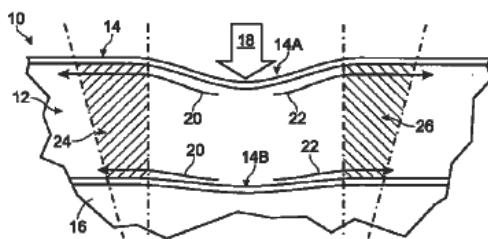
Date de publication : 2011-11-10

Inventeur(s) : SCARLESKI, William, J.

Déposant (s) : SCARLESKI William V.,US | SCARLESKI Emilie M.,US | SCARLESKI William J.,US

5.4. WO2011139259A1 - ANATOMICAL, PRESSURE-EVENIZING MATTRESS OVERLAY AND ASSOCIATED METHODOLOGY | SURMATELAS ANATOMIQUE D'UNIFORMISATION DE LA PRESSION ET MÉTHODOLOGIE ASSOCIÉE

L'invention porte sur un procédé et sur une structure pour fournir un support anatomique à réaction dynamique et à uniformisation de la pression. Le procédé met en œuvre (a) le support de l'anatomie par une mousse viscoélastique à 100 % de cellules ouvertes, et (b) à l'intérieur de la mousse, la réaction à des indentations de mousse produites de façon anatomique aussi bien statiques que dynamiques de façon à dilater et à contracter la taille d'ouverture de cellule, ce par quoi des indentations plus profondes/plus vives produisent une ouverture de cellule de plus grande taille. Cette réaction comprend l'étirement et l'écoulement latéral de régions de la mousse adjacente à cette indentation. La structure de recouvrement comprend (1) un expansé à cœur à réponse dynamique constitué par une mousse viscoélastique polyuréthane compressible et pliable à 100 % de cellules ouvertes, possédant un volume comprimé à l'état relâché, et (2) un revêtement de gestion d'écoulement de gaz et d'humidité élastomère transmettant les charges, lié à la totalité de la surface externe de l'expansé de cœur de façon à jouer le rôle d'unité à réponse dynamique avec l'expansé. Le revêtement possède une condition de tension précontrainte à l'état relâché qui est responsable de la condition comprimée de l'expansé.



Priorité : WO2010US1331A - 2010-05-05

Application : WO2010US1331A - 2010-05-05

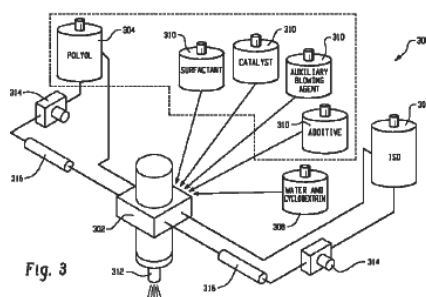
Date de publication : 2011-11-10

Inventeur(s) : DENNIS, Casey, A. | DENNIS, Michael, R.

Déposant (s) : MJD INNOVATIONS L.L.C.,US

5.5. WO2011137260A1 - ODORLESS FOAM MATTRESS ASSEMBLY | ENSEMBLE MATELAS EN MOUSSE SANS ODEUR

L'invention concerne des systèmes et des procédés qui portent sur l'utilisation de matelas de mousse qui est exempte d'odeur. Les odeurs déplaisantes peuvent être réduites dans les éléments en mousse par l'inclusion d'une source de cyclodextrine pendant la fabrication de la mousse. Au lieu de masquer les odeurs par des parfums, les systèmes et les procédés décrits réduisent les odeurs à l'aide, entre autres choses, d'une solution de cyclodextrine-eau. Selon un aspect, l'invention concerne un procédé de fabrication d'une mousse sans odeur en vue d'une utilisation dans un matelas. Le procédé comprend la solubilisation de la cyclodextrine dans l'eau afin de former une solution de cyclodextrine, et l'ajout de la solution de cyclodextrine à un mélange réactionnel d'un polyol et d'un isocyanate pour former une mousse sans odeur ou à odeur réduite.



Priorité : US2010328885P | WO2011US34376A - 2010-04-28 | 2011-04-28

Application : WO2011US34376A - 2011-04-28

Date de publication : 2011-11-03

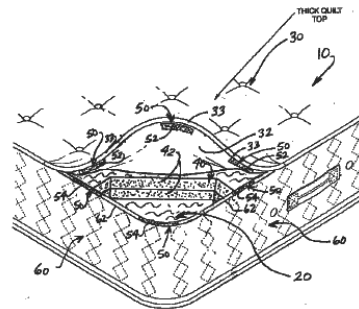
Inventeur(s) : DEFRANKS, Michael, S. | HERRINGTON, Ronald, M.

Déposant (s) : DREAMWELL LTD.,US | DEFRANKS Michael S.,US | HERRINGTON Ronald M.,US

5.6. WO2011139380A2 - MATTRESS WITH ONE OR MORE HIDDEN CAVITIES FOR STORING VALUABLES | MATELAS COMPORTANT UNE OU PLUSIEURS CAVITÉS CAMOUFLÉES POUR STOCKER DES OBJETS DE VALEUR

La présente invention concerne un matelas qui comporte au moins une cavité qui est recouverte par un rabat formé par la couverture piquée ou la couverture supérieure du matelas.

La cavité est formée en éliminant une ou plusieurs couches de mousse qui correspondent à la taille, à la forme et à la profondeur de la cavité souhaitée. Dans un mode de réalisation préféré, au moins deux cavités sont prévues, chacune dans un coin du matelas. La couverture piquée supérieure, qui forme le rabat, est attachée en utilisant des attaches libérables, tels que des fermetures auto-agrippantes, pour camoufler complètement la poche lorsqu'elle est fermée. Les attaches libérables permettent au rabat d'être ouvert et fermé de façon pratique pour que des bijoux, de l'argent ou d'autres objets et articles de valeur puissent être placés dans la ou les cavités camouflées ou ôtés desdites cavités. La technique permettant de créer la cavité camouflée offre une facilité de fabrication sans frais, main-d'œuvre ou matériau supplémentaire autres que les attaches libérables.



Priorité : [US2010800055A](#) | [WO2011US802A](#) - 2010-05-07 | 2011-05-05

Application : [WO2011US802A](#) - 2011-05-05

Date de publication : 2011-11-10

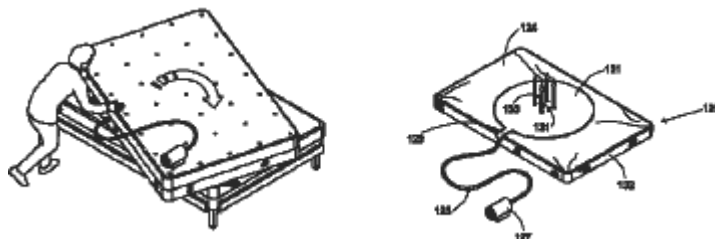
Inventeur(s) : SOIFER, Oscar

Déposant (s) : SOIFER Oscar,US

5.7. [WO2011139890A1](#) - ACTIVE MATTRESS SPINNER | DISPOSITIF ACTIF DE ROTATION DE MATELAS

Le dispositif selon l'invention facilite la rotation d'un matelas dans un plan horizontal porté par un sommier tapissier ou une plate-forme. Afin de faciliter la rotation, les surfaces lisses entre le matelas et le sommier tapissier ou la plate-forme sont placés de manière sélective en contact afin de réduire le frottement normal entre celles-ci. Les surfaces lisses peuvent comprendre deux (2) revêtements séparés; un revêtement pour le matelas et un revêtement pour le sommier tapissier ou la plate-forme. Un premier revêtement est muni d'une surface lisse et d'une surface non lisse. Afin de faciliter davantage encore la rotation, un second revêtement comprend une surface lisse d'un côté et fait partie d'un dispositif de levage. L'autre côté du second revêtement peut être une surface lisse ou non lisse. Le dispositif de levage crée un coussin d'air entre le matelas et le sommier tapissier sous l'effet d'une alimentation d'air qui soulève le matelas et permet de tourner le matelas dans un plan horizontal, pratiquement sans effort. Une fois que le matelas a été tourné dans la position désirée, l'alimentation d'air est coupée et le premier revêtement est attaché au dessous du matelas de façon à ce que son côté non lisse soit en contact avec le sommier tapissier ou la plate-forme ou le cache-sommier et que son côté lisse soit en contact avec le côté lisse de l'autre revêtement et le dispositif de levage définissant un mode de fonctionnement normal. Dans le fonctionnement en mode rotatif, le premier revêtement est attaché au sommier tapissier ou à la plate-forme de façon que sa surface non lisse soit en contact ledit sommier ou ladite plate-forme.

En variante, le premier revêtement peut être intégralement incorporé dans le sommier tapissier ou une surface lisse peut être intégralement formée sur la plate-forme qui fait partie du lit à plate-forme. Dans ce mode de réalisation, afin de réduire le mouvement du matelas par rapport au sommier tapissier ou à la plate-forme, le matelas est fixé au sommier tapissier ou à la plate-forme à l'aide de fixations amovibles dans un mode de fonctionnement normal. Dans un encore autre mode de réalisation de l'invention, une partie du dispositif de levage peut être incorporée au matelas.



Priorité : US2010772572A | WO2011US34537A - 2010-05-03 | 2011-04-29

Application : WO2011US34537A - 2011-04-29

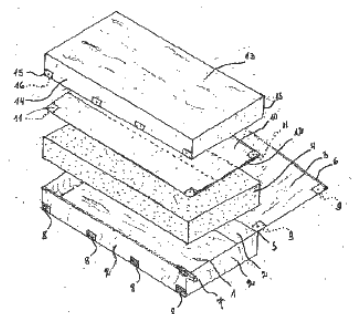
Date de publication : 2011-11-10

Inventeur(s): SCARLESKI, William, J.

Déposant (s) : SCARLESKI William J.,US

5.8. FR2959652A1 - HOUSSE POUR MATELAS.

L'invention concerne une housse pour matelas (4) comprenant : - une partie inférieure (1,2) comprenant un fond en tissu souple (1) de surface égale à la surface du matelas, prolongé par quatre faces (2) dans le même tissu souple, de hauteur égale à l'épaisseur d'un matelas (4), et correspondant à sa longueur et largeur, fermées à chaque angle, par couture ou autres procédés, afin de former un demi-coffre ; - une partie supérieure (13,14) de la housse se compose d'un dessus en tissu souple (13), semblable à la partie inférieure, de surface égale à la surface de la face supérieure du matelas, prolongé par 4 faces de même tissu souple, (14) de hauteur égale à l'épaisseur du matelas, et correspondant à la longueur et largeur du matelas, fermées à chaque angle, pour former un demi coffre ; - et de manière optionnelle, un module central (10) se situant entre la face dessous de la partie supérieure (13) et le dessus d'un rabat (3) de la partie inférieure, dont le maintien est assuré par bandes auto-agrippantes, de type Velcro.



Priorité : FR20101943A - 2010-05-06

Application : FR20101943A - 2010-05-06

Date de publication : 2011-11-11

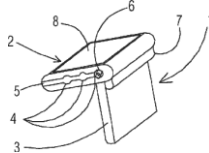
Inventeur(s): JACQUART CLAUDE

Déposant (s) : JACQUART CLAUDE,FR

6. BUREAUX

6.1. WO2011141600A1 - SUPPORT FOR PORTABLE COMPUTER | SUPPORT POUR ORDINATEUR PORTATIF

La présente invention concerne un support pour ordinateur portable qui permet l'inclinaison de l'ordinateur portable pour faciliter son utilisation ainsi que la dissipation de la chaleur. Le support selon l'invention est constitué d'une pièce de fixation comportant des moyens de fixation à l'ordinateur portable sur laquelle pivote une patte de support dans les parties latérales de laquelle se trouvent des tétons qui se positionnent dans les parties élargies de rainures situées dans les parois latérales de la pièce de fixation.



Priorité : ES201030465U | WO2011ES70275A - 2010-05-13 | 2011-04-15

Application : WO2011ES70275A - 2011-04-15

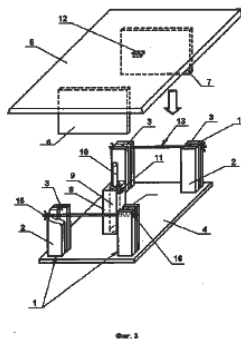
Date de publication : 2011-11-17

Inventeur(s): GONI SUAREZ, Alba

Déposant (s) : GONI SUAREZ Alba,ES

6.2. WO2011139175A1 - TRANSFORMABLE TABLE | TABLE CONVERTIBLE

L'invention se rapporte au domaine du mobilier et concerne notamment des tables qui peuvent être utilisées en qualité de meuble de maison ou de bureau. La table convertible comprend une base comportant des éléments de support assurant la fonction de pieds. Des gorges sont formées dans les éléments de support. La table comprend une surface de support inférieure sur laquelle sont fixés les éléments de support. Un plan de travail repose sur les éléments de support (pieds), et est connecté rigidement à deux montants latéraux. Les montants latéraux sont montés de manière à pouvoir coulisser dans les gorges des éléments de support. Un montant de support additionnel est fixé au centre de la surface de support inférieure, et comporte un mécanisme de levage et d'abaissement du plan de travail. Le mécanisme de levage et d'abaissement du plan de travail peut par exemple se présenter sous forme d'un élément pneumatique télescopique. Le résultat technique de la présente invention consiste en une simplification du réglage de la hauteur de la table en modifiant ses capacités fonctionnelles.



Priorité : RU2010118033A | WO2010RU454A - 2010-05-05 | 2010-08-23

Application : WO2010RU454A - 2010-08-23

Date de publication : 2011-11-10

Inventeur(s) : ZHENKO, Vladimir Lvovich

Déposant (s) : ZHENKO Vladimir Lvovich,RU

6.3. WO2011136740A1 - DESK SYSTEM | SYSTÈME DE BUREAU

La présente invention se rapporte à un système de bureau dont la dimension peut être configurée, qui est extensible et qui est équipé d'un module petit meuble surélevé amovible (13). Le système de bureau comprend au moins deux séries d'ensemble pied universel gauche et droite (10), au moins un chemin de câble (11), au moins un plan de travail (12), et un module petit meuble surélevé amovible (13). Le chemin de câble (11) est positionné entre les deux ensembles pieds universels gauche et droite (10) pour former une structure de support pour les plans de travail (12), et le module petit meuble surélevé amovible (13). Les plans de travail (12), qui offrent aux utilisateurs une surface plate pour écrire ou taper à la machine, sont placés et fixés sur la structure de support. Le module petit meuble surélevé amovible (13) est relié aux bords des ensembles pieds universels gauche et droite (10).

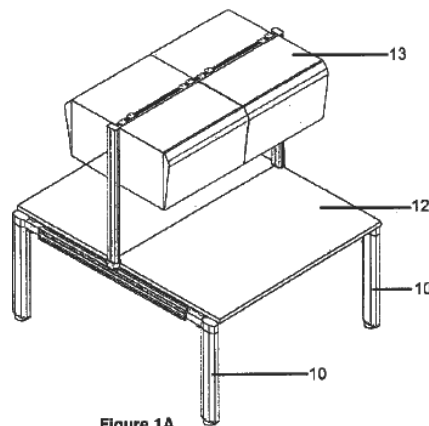


Figure 1A

Priorité : SG20102993A | WO2011SG149A - 2010-04-28 | 2011-04-15

Application : WO2011SG149A - 2011-04-15

Date de publication : 2011-11-03

Inventeur(s) : PANG, Kian, Chong | SIM, Ah, Mow

Déposant (s) : WILSIN OFFICE FURNITURE (S) PTE LTD,SG | PANG Kian Chong,SG | SIM Ah Mow,SG

7. MATÉRIAUX - PROCESS

7.1. WO2011141131A1 - COATING POWDERS AND USE THEREOF | LAQUES EN POUDRE ET LEUR UTILISATION | PULVERLACKE UND DEREN VERWENDUNG

L'invention concerne des laques en poudre contenant un ajout de copolymère de cycloooléfine. Ces ajouts confèrent au revêtement fini des propriétés mécaniques améliorées et les laques en poudre présentent des propriétés d'étalement améliorées. Une résistance aux rayures augmentée des revêtements obtenus leur permet d'être utilisées dans l'industrie des meubles et des jouets.

Priorité : DE102010020487A | WO2011EP2186A - 2010-05-14 | 2011-05-03

Application : WO2011EP2186A - 2011-05-03

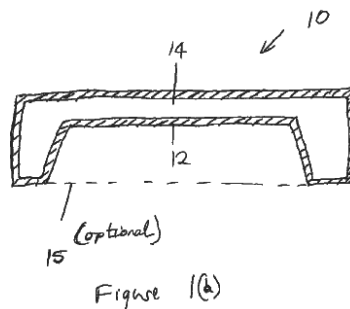
Date de publication : 2011-11-17

Inventeur(s) : GRIMM, Michael | HATKE, Wilfried

Déposant (s) : TOPAS ADVANCED POLYMERS GMBH,DE | GRIMM Michael,DE | HATKE Wilfried,DE

7.2. WO2011135318A1 - COMPOSITE STRUCTURE | STRUCTURE COMPOSITE

La présente invention concerne une structure composite (10), par exemple un produit pour salle de bains ou cuisine, tel qu'un bac à douche, une baignoire, un évier ou une citerne. La structure comporte une partie supérieure qui comprend une couche extérieure moulée par injection (12) qui forme une surface extérieure et une couche de base (14) sur laquelle s'étend la couche extérieure (12).



Priorité : GB20107158A | WO2011GB677A - 2010-04-29 | 2011-05-03

Application : WO2011GB677A - 2011-05-03

Date de publication : 2011-11-03

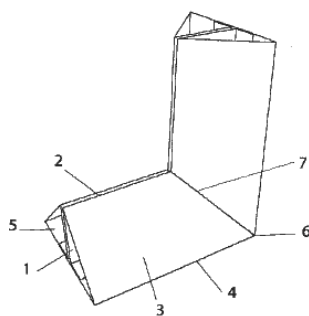
Inventeur(s) : HUTCHON, Bruce

Déposant (s) : POLYFORMERS LIMITED,GB | HUTCHON Bruce,GB

7.3. FR2959961A1 - PIECE D'ANGLE RIGIDE A SECTION TRIANGULAIRE OBTENUE PAR DECOUPE ET PLIAGE.

L'invention concerne un dispositif permettant de maintenir une structure rigide dans une position statique. Il est constitué par deux parties profilées reliées par un axe de pliage perpendiculaire aux profils, les parties profilées sont obtenues par découpage et pliage d'une plaque figure 1. Une pièce plane, peut venir s'emboîter dans la gorge du profilé, comme dans une glissière et arrive en butée sur la paroi qui lui est perpendiculaire pour se caler au fond de la gorge. Des profilés à section triangulaires ou manchons peuvent venir s'emboîter sur les extrémités de l'invention.

Le dispositif selon l'invention est particulièrement destiné à créer et composer des architectures de mobiliers en volume à partir de plaques découpées et pliées



Priorité : FR20102057A - 2010-05-17

Application : FR20102057A - 2010-05-17

Date de publication : 2011-11-18

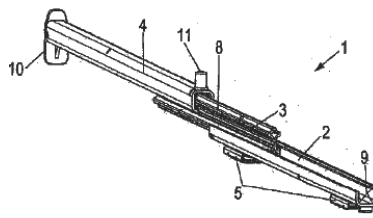
Inventeur(s) : MAS, PHILIPPE

Déposant (s) : MAS PHILIPPE,BLAGNAC,FR

8. QUINCAILLERIE

8.1. WO2011141504A1 - METAL COMPONENT, METHOD FOR PRODUCING A METAL COMPONENT, AND FITTING, PIECE OF FURNITURE AND HOUSEHOLD APPLIANCE | ÉLÉMENT MÉTALLIQUE, PROCÉDÉ DE FABRICATION D'UN ÉLÉMENT MÉTALLIQUE ET FERRURE, MEUBLE ET APPAREIL MÉNAGER

L'invention concerne une ferrure, un meuble et/ou un appareil ménager qui est composé d'éléments métalliques, l'élément métallique présentant au moins en partie un revêtement, ce revêtement comprenant un matériau composite contenant du matériau dur, ainsi qu'un procédé pour sa fabrication et une ferrure, un meuble et/ou un appareil ménager.



Priorité : DE102010016911A | WO2011EP57599A - 2010-05-12 | 2011-05-11

Application : WO2011EP57599A - 2011-05-11

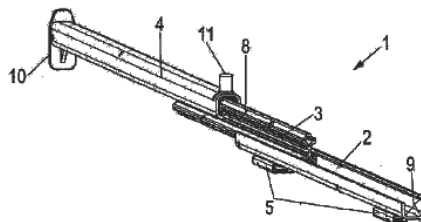
Date de publication : 2011-11-17

Inventeur(s): JÄHRLING, Peter | REHAGE, Daniel | SOBOLEWSKI, Uwe | SCHRUBKE, Lars | GRIGAT, Willi | KRAUSE, Arthur | GEBHARDT, Björn

Déposant (s): PAUL HETTICH GMBH & CO. KG,DE | KRAUSE Arthur,DE | GRIGAT Willi,DE | SCHRUBKE Lars,DE | SOBOLEWSKI Uwe,DE | REHAGE Daniel,DE | JÄHRLING Peter,DE | GEBHARDT Björn,DE

8.2. WO2011141311A2 - FITTING, AND METHOD FOR PRODUCING A FITTING | FERRURE ET PROCÉDÉ DE PRODUCTION

A L'invention concerne une ferrure, notamment pour un meuble, ladite ferrure présentant au moins par endroits un revêtement d'une matière plastique durcie par rayonnement, ou bien un corps moulé en plastique durci par rayonnement.



Priorité : DE102010016940A | WO2011EP56936A - 2010-05-12 | 2011-05-02

Application : WO2011EP56936A - 2011-05-02

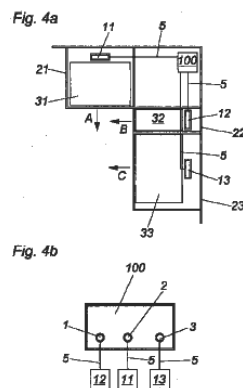
Date de publication : 2011-11-17

Inventeur(s): JÄHRLING, Peter | SCHRUBKE, Lars | REIDT, Daniel | GRIGAT, Willi | KRAUSE, Arthur

Déposant (s): PAUL HETTICH GMBH & CO. KG,DE | JÄHRLING Peter,DE | SCHRUBKE Lars,DE | REIDT Daniel,DE | GRIGAT Willi,DE | KRAUSE Arthur,DE

8.3. WO2011140575A1 - SECURING APPARATUS FOR FURNITURE DRIVE | DISPOSITIF DE SÉCURITÉ POUR UN DISPOSITIF D'ACTIONNEMENT POUR MEUBLES

L'invention concerne un dispositif de sécurité (100) pour au moins un dispositif d'actionnement électrique (11, 12, 13, 14, 15) d'un élément de meuble mobile (31, 32, 33, 34, 35), le dispositif de sécurité (100) empêchant l'ouverture simultanée d'éléments de meuble mobiles (31, 32, 33, 34, 35) risquant la collision. Le dispositif de sécurité (100) présente au moins deux et de préférence trois connexions de commande (1, 2, 3), auxquelles des lignes de signaux (5) de capteurs (50) d'éléments de meuble mobiles (31, 32, 33, 34, 35, 36) et/ou des lignes de signaux (5) du dispositif ou des dispositifs d'actionnement électrique (11, 12, 13, 14, 15) peuvent être fixées de manière amovible. La configuration des connexions de commande (1, 2, 3) permet d'empêcher l'actionnement du dispositif ou des dispositifs d'actionnement électrique (11, 12, 13, 14, 15) de l'élément de meuble mobile (31, 32, 33, 34, 35) en cas de risque de collision avec un autre élément de meuble mobile (31, 32, 33, 34, 35, 36), sorti de sa position fermée.



Priorité : AT2010782A | WO2011AT190A - 2010-05-10 | 2011-04-19

Application : WO2011AT190A - 2011-04-19

Date de publication : 2011-11-17

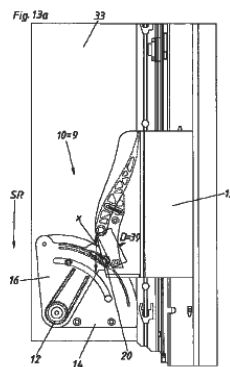
Inventeur(s) : SCHEFFKNECHT, Uwe

Déposant (s) : JULIUS BLUM GMBH,AT | SCHEFFKNECHT Uwe,AT

9. ÉLÉMENTS DE MEUBLES

9.1. WO2011143682A1 - DRIVE DEVICE FOR MOVING A MOVABLE FURNITURE PART | DISPOSITIF D'ENTRAÎNEMENT SERVANT À DÉPLACER UN ÉLÉMENT DE MEUBLE MOBILE

Dispositif d'entraînement (10) servant à déplacer un élément de meuble (11) mobile, notamment un tiroir, ledit dispositif d'entraînement (10) fonctionnant d'une part en tant que dispositif d'éjection (8) sollicité par un ressort, verrouillable et déverrouillable, servant à éjecter l'élément de meuble (11) à partir d'une position de fermeture (SS) dans une direction d'ouverture (OR) et d'autre part en tant que dispositif de rétraction (9), sollicité par un ressort, servant à faire rentrer l'élément de meuble (11) en position de fermeture, le même ressort (12) sollicitant le dispositif d'entraînement (10) aussi bien dans sa fonction de dispositif d'éjection (8) que dans sa fonction de dispositif de rétraction (9).



Priorité : AT2010828A | WO2011AT232A - 2010-05-20 | 2011-05-19

Application : WO2011AT232A - 2011-05-19

Date de publication : 2011-11-24

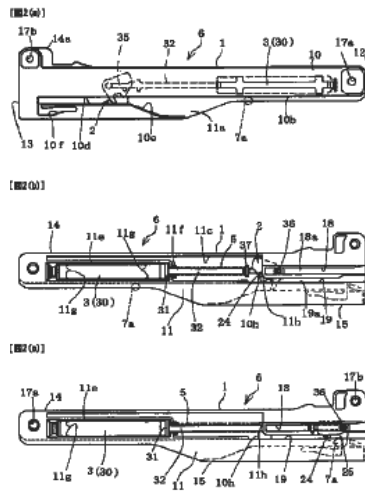
Inventeur(s) : DUBACH, Fredi

Déposant (s) : JULIUS BLUM GMBH,AT | DUBACH Fredi,CH

9.2. WO2011138924A1 - DRAWER DEVICE AND DRAWER MAIN BODY EMPLOYING SAME | DISPOSITIF DE TIROIR ET CORPS PRINCIPAL DE TIROIR UTILISANT LEDIT DISPOSITIF

Le dispositif de tiroir selon l'invention comprend un corps principal de tiroir (6), comprenant en outre un crochet (2), un élément impulseur (5), et un dispositif d'amortissement (3), et étant positionné sur un boîtier (1) ; et une protubérance (9) qui est ajoutée sur un côté de corps mobile. Le dispositif de tiroir est commutable, entre un état de tiroir dans lequel l'état de verrouillage du crochet (2) avec la protubérance (9) permet le mouvement d'un corps mobile (8), et un état d'attente dans lequel l'état de désengagement du verrouillage empêche son mouvement. Le dispositif d'amortissement (3) possède un amortisseur de piston, comprenant en outre un cylindre (30) et une tige de piston (32). Un des éléments parmi le cylindre (30) et la tige de piston (32) est fixé au boîtier (1), l'autre élément étant positionné pour pouvoir glisser et pivoter de façon à ce que le crochet (2) puisse être tourné. Le crochet (2) est placé pour être dans l'état d'attente dans lequel l'état du verrouillage du crochet (2) avec la protubérance (9) est désengagé, dans un état dans lequel la tige de piston (32) est rentrée et la dimension de la protubérance réduite ;

et de façon à être commutable entre l'état d'attente et l'état de tiroir quand la tige de piston (32) augmente la dimension de la protubérance.



Priorité : JP2010107640A | WO2011JP60368A - 2010-05-07 | 2011-04-28

Application : WO2011JP60368A - 2011-04-28

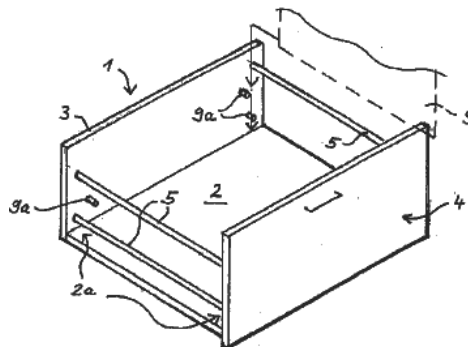
Date de publication : 2011-11-10

Inventeur(s): KIMURA Motohiko

Déposant (s) : NIFCO INC.,JP | KIMURA Motohiko,JP

9.3. WO2011138000A1 - FURNITURE DRAWER | TIROIR DE MEUBLE

Pour permettre un nettoyage hygiénique simple d'un tiroir de meuble (1) destiné à des cuisines, des laboratoires, des cabinets et analogues comprenant une paroi avant (4), une paroi arrière (3) et au moins un fond (2) à surface lisse, le fond (2) est ouvert latéralement au moins dans sa zone de coin (2a) et au moins un renfort (5) respectif est fixé dans la zone latérale entre la paroi arrière (3) et la paroi avant (4).



Priorité : DE202010006388U | WO2011EP2185A - 2010-05-03 | 2011-05-03

Application : WO2011EP2185A - 2011-05-03

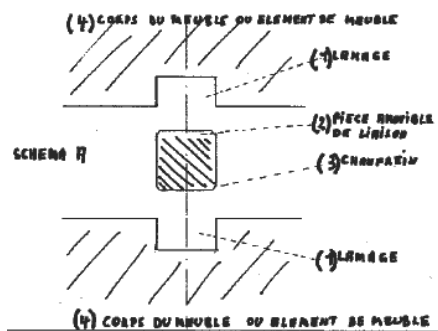
Date de publication : 2011-11-10

Inventeur(s): BADER, Andreas

Déposant (s) : BADER Andreas,DE

9.4. FR2960139A1 - TECHNIQUE D'EMPILEMENT PAR PIECE AMOVIBLE DE LIAISON ET LAMAGE PERMETTANT L'ASSEMBLAGE DE MEUBLES ET/OU PARTIES DE MEUBLE SANS AUCUN ELEMENT SUPPLEMENTAIRE NI UTILISATION D'OUTIL.

Système d'assemblage de meubles et/ou éléments de meubles à composer, basé sur la technique d'empilement par pièce amovible de liaison et lamage (TEPALL). L'assemblage par TEPALL permet l'empilement des éléments à composer par l'introduction de chaque pièce amovible de liaison (PAM) dans les lamages situés dessus et dessous chaque meuble et/ou élément de meuble à composer. Par sa simplicité d'utilisation ce système permet un assemblage parfaitement autobloquant. Cette invention libère le consommateur de tous les inconvénients inhérents aux meubles à composer soi - même : incidents de montage , détériorations au démontage ,schémas complexes , recours aux outils. Elle lui permet de composer, décomposer, recomposer ses meubles à l'envie. Cf annexe 1



Priorité : FR20102162A - 2010-05-21

Application : FR20102162A - 2010-05-21

Date de publication : 2011-11-25

Inventeur(s): DAVID, DOMINIQUE

Déposant (s) : DAVID DOMINIQUE,MARSEILLE,FR